

# TRANSFERT DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DU GROUPE ICAPE AUPRÈS DE TPICAP

## Information réglementée

**Fontenay-aux-Roses, France, 18h30 CEST, le 14 avril 2026** – Le Groupe ICAPE (code ISIN : FR001400A3Q3 – mnémonique : ALICA), distributeur technologique mondial de cartes de circuits imprimés (« PCB ») et de pièces électroniques à façon, annonce le transfert de son contrat de liquidité auprès de TPICAP

ICAPE HOLDING (la « Société ») annonce confier à TP ICAP (Europe), à compter du 15 avril 2026 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires.

Ce contrat a pour objet l'animation par TPICAP (Europe) des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations. Il a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, notamment la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, et est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Au 14 avril 2026, date de résiliation du précédent contrat de liquidité conclu avec la Société de Bourse Gilbert Dupont, la Société a mis à disposition de TP ICAP (EUROPE) :

- 46717 actions
- 109 726,14 euros en espèces

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du contrat de liquidité au 31/12/2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 39 560 actions
- 141 828,34 euros en espèces

Enfin il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants avaient été mis à disposition :

- 0 actions
- 500 000 euros en espèces

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- Dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- En cas de dotation de l'action en dehors des seuils d'intervention autorisés par l'Assemblée Générale de la Société ;
- Ou, à la demande de la Société, sous sa responsabilité.

Il pourra également être résilié à tout moment par la Société sans préavis, ou par TP ICAP (Europe) avec un préavis d'un mois.

\*\*\*

## À propos du Groupe ICAPE

Fondé en 1999, le Groupe ICAPE agit en tant qu'expert technologique clé dans la chaîne d'approvisionnement des circuits imprimés et des pièces électroniques à façon. Disposant d'une plateforme mondiale composée de 39 filiales et d'une implantation de premier plan en Chine, là où la grande majorité des circuits imprimés sont produits, le Groupe met au service de ses clients une gamme unique de produits et de services (« one-stop-shop »). Le Groupe ICAPE a réalisé au 31 décembre 2025 un chiffre d'affaires consolidé de 200,3 millions d'euros. Pour en savoir plus : [icafe-group.com](https://www.icafe-group.com)

## Contacts – ICAPE Group

### Directeur Financier Groupe

Arnaud Le Coguic  
[investor@icafe.com](mailto:investor@icafe.com)

### Directrice Relations Investisseurs et Communication financière

Régine Gaggioli  
[regine.gaggioli@icafe-group.com](mailto:regine.gaggioli@icafe-group.com)